



**HAL**  
open science

# La Royale et le roi. Les officiers de marine et l'Action française entre appartenance et imprégnation

Jean-Baptiste Bruneau

► **To cite this version:**

Jean-Baptiste Bruneau. La Royale et le roi. Les officiers de marine et l'Action française entre appartenance et imprégnation. *Revue d'histoire maritime*, 2011, 14, pp.93-116. 10.70551/DDGM6576 . hal-01062491

**HAL Id: hal-01062491**

**<https://hal.science/hal-01062491v1>**

Submitted on 4 Feb 2025

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial 4.0 International License

numéro

14

*Revue d'***HISTOIRE**  
**MARITIME**

Histoire maritime  
Outre-mer  
Relations internationales

*Marine, État  
et Politique*

Bruneau – 979-10-231-1828-5

# REVUE D'HISTOIRE MARITIME

Dirigée par Olivier Chaline & Sylviane Llinares

29. *Le ballast : pratiques et conséquences*
28. *Sortir de la guerre sur mer*
27. *Mer et techniques*
26. *Financer l'entreprise maritime*
25. *Le Navire à la mer*
24. *Gestion et exploitation des ressources marines de l'époque moderne à nos jours*
- 22-23. *L'Économie de la guerre navale, de l'Antiquité au XX<sup>e</sup> siècle*
21. *Les Nouveaux Enjeux de l'archéologie sous-marine*
20. *La Marine nationale et la première guerre mondiale : une histoire à redécouvrir*
19. *Les Amirautés en France et outre-mer du Moyen Âge au début du XIX<sup>e</sup> siècle*
18. *Travail et travailleurs maritimes (XVIII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle). Du métier aux représentations*
17. *Course, piraterie et économies littorales (XV<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècle)*
16. *La Puissance navale*
15. *Pêches et pêcheries en Europe occidentale du Moyen Âge à nos jours*
14. *Marine, État et Politique*
13. *La Méditerranée dans les circulations atlantiques au XVIII<sup>e</sup> siècle*
12. *Stratégies navales : l'exemple de l'océan Indien et le rôle des amiraux*
- 10-11. *La Recherche internationale en histoire maritime : essai d'évaluation*
9. *Risque, sécurité et sécurisation maritimes depuis le Moyen Âge*
8. *Histoire du cabotage européen aux XVI<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles*
7. *Les Constructions navales dans l'histoire*
6. *Les Français dans le Pacifique*
5. *La Marine marchande française de 1850 à 2000*
4. *Rivalités maritimes européennes (XVI<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle)*
- 2-3. *L'Histoire maritime à l'Époque moderne*
1. *La Percée de l'Europe sur les océans vers 1690-vers 1790*

**Revue  
d'histoire  
maritime**

**14**

**Marine, État et Politique**

Les PUPS, désormais SUP, sont un service général  
de la faculté des Lettres de Sorbonne Université.

Édition papier © Presses de l'université Paris-Sorbonne, 2011  
Édition numérique © Sorbonne Université Presses, 2021

ISBN papier : 978-2-84050-802-1  
PDF complet – 979-10-231-1820-9

TIRÉS À PART EN PDF :

Éditorial – 979-10-231-1821-6  
Bruneau, Motte & de Préneuf – 979-10-231-1822-3  
Chanet – 979-10-231-1823-0  
Lockroy – 979-10-231-1824-7  
de Préneuf – 979-10-231-1825-4  
Motte – 979-10-231-1826-1  
Dard – 979-10-231-1827-8  
**Bruneau – 979-10-231-1828-5**  
Girardin-Thibeaud – 979-10-231-1829-2  
Coutau-Bégarie – 979-10-231-1830-8  
Costagliola – 979-10-231-1831-5  
Vial – 979-10-231-1832-2  
Vaisset – 979-10-231-1833-9  
Boureille – 979-10-231-1834-6  
Boniface – 979-10-231-1835-3  
Rodger – 979-10-231-1836-0  
Poussou – 979-10-231-1837-7  
Guilmartin – 979-10-231-1838-4  
Rommelse – 979-10-231-1839-1  
Rodger – 979-10-231-1840-7  
Vergé-Franceschi – 979-10-231-1841-4  
Le Mao – 979-10-231-1842-1  
Chronique – 979-10-231-1843-8

Mise en page : Compo-Méca s.a.r.l (64990 Mouguerre)  
version numérique : 3d2s/Emmanuel Marc Dubois

**SUP**

Maison de la Recherche  
Sorbonne Université  
28, rue Serpente  
75006 Paris  
tél. : (33)(0)1 53 10 57 60

[sup@sorbonne-universite.fr](mailto:sup@sorbonne-universite.fr)

[sup.sorbonne-universite.fr](http://sup.sorbonne-universite.fr)

# SOMMAIRE

Éditorial.....	5
----------------	---

## Première partie

### Les marins français et la politique au XX<sup>e</sup> siècle

<b>Marine et politique à l'époque contemporaine</b> Jean-Baptiste Bruneau, Martin Motte & Jean de Préneuf.....	11
<b>Marine et politique de 1870 à 1914 : la démocratie entre au port</b> Jean-François Chanet.....	15
<b>Document :les marins vus par un de leurs ministres (1897)</b> Édouard Lockroy.....	23
<b>La politique de républicanisation de la Marine à la belle époque</b> Jean Martinant de Préneuf.....	29
<b>La Royale sans le Roi : le déclin naval français vu par Charles Maurras</b> Martin Motte.....	61
<b>La Marine et les droites nationalistes, de l'entre-deux-guerres à Vichy</b> Olivier Dard.....	89
<b>La Royale et le Roi :les officiers de marine et l'Action française, entre appartenance et imprégnation</b> Jean-Baptiste Bruneau.....	93
<b>Un marin en politique : l'amiral Platon, 1940-1944</b> Odile Girardin-Thibeaud.....	117
<b>Le regard vide ou la vision politique de l'amiral Darlan</b> Hervé Coutau-Bégarie.....	137
<b>Darlan ou le mirage de la collaboration</b> Bernard Costagliola.....	145
<b>Faux-semblants et ruptures de l'après 1945</b> Philippe Vial.....	159
<b>La cité idéale de l'amiral Thierry d'Argenlieu à l'épreuve des tumultes du siècle</b> Thomas Vaisset.....	165

<b>La marine et le putsch d'Algérie</b>	
Patrick Boureille.....	183
<b>Le lieutenant de vaisseau Guillaume, de la Marine au putsch et à l'OAS</b>	
Xavier Boniface .....	199
<b>Conclusion :une spécificité française vue de Grande-Bretagne</b>	
Nicholas A. M. Rodger.....	213

## **Seconde partie**

### **La révolution militaire navale au xvii<sup>e</sup> siècle**

<b>Présentation de la table ronde sur la révolution navale</b>	
Jean-Pierre Poussou.....	219
<b>La révolution militaire dans la guerre sur mer au début de l'époque moderne : origines technologiques, résultats opérationnels et conséquences stratégiques</b>	
John F. Guilmartin.....	223
<b>Y a-t-il eu une révolution navale au début de l'époque moderne ? les relations entre la raison économique d'État et la guerre maritime</b>	
Gijs Rommelse.....	239
<b>De la « révolution militaire » à l'État « navalo-fiscal »</b>	
Nicholas Rodger.....	259
<b>La révolution maritime a-t-elle existé en France au xvii<sup>e</sup> siècle ?</b>	
Michel Vergé-Franceschi.....	273

## **Varia**

<b>Financer la Marine en temps de conflit : l'exemple de la guerre de la ligue d'Augsbourg (1688-1697)</b>	
Caroline Le Mao.....	285

## **Chronique**

<b>De la terre à la mer. La construction navale militaire française et ses réseaux économiques au xviii<sup>e</sup> siècle</b>	
David Plouviez .....	323
<b>Comptes rendus.....</b>	<b>339</b>

PREMIÈRE PARTIE

Les marins français et la politique  
au XX<sup>e</sup> siècle





LA ROYALE ET LE ROI :  
LES OFFICIERS DE MARINE ET L'ACTION FRANÇAISE,  
ENTRE APPARTENANCE ET IMPRÉGNATION<sup>1</sup>

*Jean-Baptiste Bruneau*

Au sortir de la seconde guerre mondiale, les officiers de marine sont ouvertement mis en cause pour leur participation au régime de Vichy et le soutien qu'ils ont apporté à la politique de collaboration. Jacques Debû-Bridel, notamment, sous le pseudonyme d'Octave Duval, ouvre le procès par un texte particulièrement violent où il met en accusation le corps des officiers de marine, véritable « caste » composée pour « plus des deux tiers [de] maurassiens avoués »<sup>2</sup>. Au moment où les commissions d'épuration administratives débutent leurs travaux, à la fin de l'année 1944<sup>3</sup>, cette accusation est volontiers reprise dans la presse pour emporter la conviction des épurateurs. Elle a d'autant plus de poids que certains marins de la France Libre se montrent à peine moins sévères que leurs camarades de la Résistance, avec lesquels ils partagent parfois les mêmes tribunes<sup>4</sup>.

- 1 Cet article a bénéficié de la relecture attentive et des remarques pertinentes de Patrick Boureille, René Estienne, Guillaume Gros, Laurent Joly et Patrick Louvier. Qu'ils trouvent ici l'expression de ma gratitude.
- 2 Octave Duval (Jacques Debû-Bridel), « La réorganisation de la marine », s.d., texte reproduit dans Louis Roblin, *La Reconstitution organique et technique des forces aéronavales françaises, 1945-1962*, Paris, Service historique de la Marine, 1983-1984, p. 15. Si Jacques Debû-Bridel commence sa carrière politique au côté de l'Action française qu'il mène de front avec une carrière littéraire prometteuse au cours de l'entre-deux-guerres, il se rapproche d'André Tardieu au début des années 1930 et intègre en 1939 le gouvernement Paul Reynaud, où il est chef de cabinet à la marine marchande. Entrant dès la fin du mois de juillet 1940 dans la Résistance, il est un des principaux organisateurs de l'Organisation civile et militaire, et le représentant des Républicains nationaux au sein du Conseil national de la Résistance à la création de ce dernier en 1943 ; il y occupe le poste de président de la Commission de la Marine. Au moment de la libération de Paris, il prend la tête du Secrétariat général provisoire à la Marine jusqu'au retour d'Alger du commissaire à la Marine, Louis Jacquinot. - Voir Jacques Debû-Bridel, *L'Agonie de la III<sup>e</sup> République*, Paris, Éditions du Bateau Ivre, 1948, 4<sup>e</sup> de couverture.
- 3 Jean-Baptiste Bruneau, « L'assainissement du *grand corps* : les ambiguïtés de l'épuration des officiers de marine au lendemain de la seconde guerre mondiale », *Chronique d'histoire maritime*, n° 61, décembre 2006, p. 123-139.
- 4 Vice-amiral d'escadre Émile Muselier, *Marine et Résistance*, Paris, Flammarion, 1945, p. 40, et Louis Héron de Villefosse, *Les Îles de la Liberté. Aventures d'un marin de la France Libre*, Paris, Albin Michel, 1972, p. 20.

Ces affirmations rencontrent sur le moment peu de critiques et il faut attendre les années 1970, au moment où la thèse de la continuité idéologique entre Maurras et Vichy est explicitée<sup>5</sup>, pour voir des officiers de marine en prendre le contre-pied<sup>6</sup>. L'enjeu est en effet considérable : rien moins que l'attitude des officiers de marine dans le régime de Vichy et la collaboration, dans le sillage de l'amiral Darlan. Les accusateurs ne cherchent d'ailleurs nullement à dissimuler leurs intentions quand ils affirment que « la République d'hier a eu tort de laisser s'établir un pareil état de choses, dont elle a été, trop bonne fille, la victime »<sup>7</sup>. Les dénégations des officiers de marine concernant leur appartenance à l'Action française doivent donc se lire en creux comme une réfutation de leur participation à la collaboration, bien plus qu'au régime de la Révolution nationale<sup>8</sup>. Il est à cet égard très révélateur que les rares officiers de marine cités pour leur appartenance à l'Action française soient des caricatures de ce que sont devenus, pendant la guerre, certains individus formés au moule maurrassien<sup>9</sup>, formant ainsi de très efficaces repoussoirs<sup>10</sup>.

5 Olivier Wormser, *Les Origines doctrinales de la Révolution nationale. Vichy 10 juillet 1940-31 mars 1941*, Paris, Plon, 1971.

6 Capitaine de vaisseau Henri Ballande, *De l'Amirauté à Bikini. Jours glorieux-jours sombres*, Paris, Presses de la Cité, 1972, p. 13 ; vice-amiral d'escadre Jacques Guillon, *De Carthage à Berchtesgaden. Souvenirs d'un marin (1930-1945)*, Paris, Plon, 1974, p. 61-62 ; contre-amiral Favin-Lévêque, *Souvenirs de mer et d'ailleurs*, Versailles, Éditions des Sept Vents, 1990, p. 58.

7 Albert Lamarque, « La marine d'hier et l'esprit maurrassien », *Le Provençal*, édition de Toulon, 3 février 1945, p. 1.

8 Cette réfutation n'exclut d'ailleurs pas la reconnaissance d'un antiparlementarisme et d'une tradition volontiers frondeuse dont témoignent l'amiral Guillon et le commandant Ballande : - Vice-amiral d'escadre J. Guillon, *De Cathage à Berchtesgarden, op. cit.*, p. 61, et capitaine de vaisseau H. Ballande, *De l'Amirauté à Bikini, op. cit.*, p. 13.

9 Sont ainsi dénoncés le capitaine de frégate Labat, futur membre du secrétariat d'État à l'intérieur puis de l'inspection générale de la Sûreté nationale sous l'Occupation, et le capitaine de corvette Lécussan, futur chef régional de la Milice à Lyon. Voir Jacques Delperrié de Bayac, *Histoire de la Milice 1918-1945*, Paris, Librairie Arthème Fayard, 1969, p. 178-179, 216-217, 231-232 et 266-267.

10 De manière symptomatique, un des rares témoignages où apparaît la figure d'un officier de marine maurrassien émane d'un homme qui continue à revendiquer une filiation d'Action française, tout en n'éprouvant aucune forme d'embarras envers l'œuvre de la Révolution nationale. Georges de Nantes, fondateur du mouvement de la Contre-Réforme Catholique, évoquant la carrière du capitaine de vaisseau Marc de Nantes, son père, trace ainsi, tout en servant ses propres obsessions, le portrait rare d'un officier de marine d'Action française : « Quoique papa ait eu pour son métier une passion profonde, sa religion plus grande, sa ferme sagesse le gardaient de nous le proposer comme un rêve, mais plutôt comme un service de sa patrie, certes noble dans son esprit le premier, le plus beau, tout de même frappé de certaines plaies qui empêchaient de s'en faire illusion. Que pourrait la marine dans un pays qui se livrait à tous les démons d'une République laïque, antimilitariste, jousseuse et décadente ? Notre père n'avait pas cet orgueil d'exalter son métier parce qu'il était le sien. Au contraire sa lucidité d'Action française lui faisait prévoir que la marine serait dans la machine étatique une pièce serve qui ne pourrait se substituer à d'autres, défailtantes, au jour du désastre national. Il servait la France quand même, mais nous disait que la République allait rendre tous les sacrifices

À l'évocation de ces figures ultrapolitisées, les marins préfèrent celle des « solidarités professionnelles » qui jouent certainement un rôle considérable dans l'ambiance relativement apaisée des carrés<sup>11</sup>. Cependant, les affrontements qui ont lieu après la seconde guerre mondiale semblent montrer qu'elles sont parfois insuffisantes à étouffer les oppositions. Il est vrai que ce discours sur une identité maritime plus forte que les dissensions idéologiques a été réactualisé et fortement mis en avant après la seconde guerre mondiale, au moment où la reconstitution de l'unité du corps, fortement mise à mal par les choix des uns et des autres, était un impératif accepté avec d'autant plus de facilité qu'il permettait de passer sous silence l'attitude d'une majorité de ses membres entre juillet 1940 et novembre 1942. Devant le procès qui leur est intenté après 1945, les marins, ayant intégré l'assimilation Action française/collaboration, ont préféré réfuter en bloc l'appartenance à une idéologie politique discréditée, l'unité et la solidarité du corps garantissant le maintien du secret à l'extérieur.

Parce qu'elle permettait de dédouaner la Marine de l'accusation de collaboration, la dénégation de cette appartenance idéologique a triomphé chez les historiens de la marine qui, dans le sillage du contre-amiral Auphan et d'Hervé Cras<sup>12</sup>, affirment que l'association officiers de marine/Action française relève d'une « vision caricaturale »<sup>13</sup>, avant d'affirmer que l'intérêt de l'Action française résidait dans « la qualité de ses chroniques littéraires ou artistiques »<sup>14</sup>. Il faut attendre l'ouvrage de Ronald Chalmers Hood III pour que soient étudiées et mises au jour les relations entre un certain nombre d'officiers de marine et l'Action française dans un ouvrage resté confidentiel en France<sup>15</sup>.

résolus pour elle à peu près vains ». Abbé Georges de Nantes, *Mémoires et récits, 1924-1943, Saint-Parres-lès-Vaudes*, Renaissance catholique, 1988, t. I, p. 69.

- 11 Comme le rappelle Georges Debat, « dans les moments de loisirs de la vie à bord, il était rare que les conversations de carré prissent un ton trop vif, et si cela arrivait, il y était mis fin par l'autorité du plus ancien. Mais la confiante camaraderie qu'il y avait entre nous permettait la libre discussion ». Cf. Georges Debat, *Marine oblige*, Paris, Flammarion, 1974, p. 19-20.
- 12 Amiral Paul Auphan et Jacques Mordal, *La Marine française pendant la seconde guerre mondiale*, Paris, Hachette, 1958.
- 13 Philippe Masson, *Histoire de la Marine*. T. II. *De la vapeur à l'atome*, Paris, Lavauzelle, 1983, p. 355.
- 14 *Ibid.* - L'argument esthétique, sur lequel plane la caution de la « cure d'altitude mentale » de Proust, offre certes une justification raffinée aux lecteurs de *l'Action française* mais est démenti par certains marins comme l'amiral Philippon qui reconnaît parcourir « l'article de politique étrangère de Bainville, qui est remarquable, et l'éditorial de Daudet, croustillant en diable aujourd'hui ». Voir Amiral Philippon, *Le Métier de la mer*, Paris, Éditions France-Empire, 1971, p. 149.
- 15 Ronald Chalmers Hood III, *Royal Republicans. The French naval Dynasties between the World Wars*, Baton Rouge, Louisiana State University Press, 1985. Ce livre, fruit de recherches dans les archives de l'association des anciens élèves de l'École navale, mais aussi d'entretiens avec des officiers de marine témoins de la période, a l'immense mérite de dévoiler des réseaux de sociabilité dont il serait aujourd'hui difficile de retrouver la trace. Outre le fait

Malgré l'importance des informations recueillies, le tableau qu'il brosse de la Marine française de l'entre-deux-guerres élude la question de la représentativité des individus et des réseaux qu'il met à jour ; Hervé Coutau-Bégarie souligne en effet que « les officiers monarchistes étaient une minorité » et que le rejet de la République et de la démocratie, qu'Hood semble considérer comme évident, devrait être démontré de manière plus précise<sup>16</sup>. Pour autant, Hervé Coutau-Bégarie ne propose pas une autre grille de lecture et rappelle seulement, à l'appui de sa démonstration, les liens qui unissent l'amiral de la flotte François Darlan au parti radical<sup>17</sup>, via notamment la figure tutélaire de Georges Leygues.

Cela étant, il est vrai qu'on ne saurait dessiner les contours idéologiques du corps des officiers de marine à partir de la seule évocation de quelques grandes figures ou d'une stricte logique comptable<sup>18</sup>. Il apparaît donc nécessaire de revenir sur l'idéologie d'Action française pour voir comment elle a pu, tout en exerçant une influence sur les esprits, se combiner avec une sensibilité particulière et avec la

---

que ces réseaux sont souvent connus des seuls intéressés, le procès fait à la Marine après la seconde guerre mondiale n'a pas encouragé les héritiers à mettre en avant des liens qui pourraient servir à instruire ce qu'ils estiment être un procès à charge de leurs parents. De manière très significative, il n'est jamais fait mention dans les histoires de la Marine des liens qui unissent l'amiral Paul Auphan à son illustre cousin, le journaliste d'Action française Louis-François Auphan, qui est resté jusqu'à sa mort un soutien inconditionnel de Charles Maurras. Voir Frédéric Ogé, *Le Journal « l'Action française » et la politique intérieure du gouvernement de Vichy*, thèse de doctorat ès-lettres, Toulouse, Institut d'études politiques, 1984, 2 tomes, et un volume d'annexes ; p. 63 dans le volume d'annexes.

- 16 Hervé Coutau-Bégarie, compte rendu de l'ouvrage déjà cité de Ronald Chalmers Hood III, *The Mariners Mirror*, vol. 73, février 1987, p. 111. Cette notion de minorité mériterait d'être explicitée car elle ne permet nullement de jauger son influence. C'est ainsi que Raïssac évoque une « minorité militante », tout en soulignant que « l'influence des tenants de Maurras est manifeste dans bon nombre de carrés d'officiers où règne dit-on, une haine quasi viscérale de la gueuse et des grands commis qui la servent ». Voir Guy Raïssac, *De la Marine à la Justice. Un magistrat témoigne*, Paris, Albin Michel, 1972, p. 92.
- 17 Ce rappel laisse d'ailleurs un peu dubitatif tant il est difficile de croire que le radicalisme des années 1930 ait pu fonctionner comme un vaccin absolu contre les dérives autoritaires : voir Philippe Burrin, *La Dérive fasciste. Déat, Doriot, Bergery*, Paris, Le Seuil, 1986. - Hervé Coutau-Bégarie affirme plus tard que le choix de l'amiral Darlan comme chef d'État-major général de la Marine s'est fait sur une base politique, et grâce à la loyauté qu'on lui suppose pour la République, rejoignant ainsi la thèse de Guy Raïssac qui rappelle que les options politiques de l'amiral de la flotte « lui valent, et il ne l'ignore certes pas, d'être pris pour cible par le clan limité mais fort agissant des adeptes de l'Action française ». Cependant, tous les témoins ne partagent pas cette certitude d'un Darlan « centre-gauche » comme en témoigne l'amiral Auphan qui note que « pour se couvrir à gauche, Darlan choisit comme second de l'équipe [...] un des francs-maçons les plus notoires de notre corps, le capitaine de vaisseau T. ». Voir Hervé Coutau-Bégarie, capitaine de vaisseau Claude Huan, *Darlan, op. cit.*, p. 115-119 ; Guy Raïssac, *De la Marine à la Justice, op. cit.*, p. 92 ; contre-amiral Paul Auphan, *L'Honneur de servir*, Paris, Éditions France-Empire, 1978, p. 157.
- 18 La porosité des milieux conservateurs et l'aspect profondément ductile du maurrassisme des années d'entre-deux-guerres justifient en effet une certaine prudence vis-à-vis des conclusions issues d'une stricte logique comptable.

bienveillance de l'institution, au point de relever plus du sentiment que du combat politique. Il conviendra ensuite de voir en quoi les thématiques idéologiques brassées par les marins peuvent relever d'une nébuleuse maurrassienne, de cet « esprit maurrassien » plus proche d'une nostalgie et du mythe d'un âge d'or que d'une réelle construction politique.

## LES RELATIONS AMBIGUËS DE LA MARINE ET DE L'ACTION FRANÇAISE

### L'Action française soutien et écho de la Marine

Outre le fait que la Marine a un représentant éminent à la tête de la Ligue d'Action française en la personne du vice-amiral Schwerer, elle occupe, dès le début du xx<sup>e</sup> siècle, une place à part dans les thématiques d'Action française et plus encore dans le cœur de Maurras, en raison de ses ascendances familiales et de son regret de n'avoir pu entrer à l'École navale<sup>19</sup>. C'est sans doute cette place particulière qui explique l'admiration que portent à Maurras certains officiers de marine au début du siècle, ainsi le lieutenant de vaisseau Dupouey, officier à bord de la *République*, lorsqu'il lui écrit : « Autour de moi, je trouve de plus en plus de jeunes gens remplis d'un véritable dégoût pour ce régime de formules simplistes, d'effondrement spirituel. Ils ont trouvé chez vous la veine de la décence et de l'honneur national »<sup>20</sup>. Soucieuse de répondre à l'attente de ces marins déçus par le régime républicain, l'Action française développe alors un discours qui cristallise les ressentiments.

La rhétorique tenue par l'Action française au cours des années d'entre-deux-guerres se caractérise ainsi par une logique de dénonciation de la politique navale de la III<sup>e</sup> République, assortie d'un discours catastrophiste sur les conséquences de cette incurie et associée à l'exaltation du rôle de la Marine. Comme le rappelle Pierre Varillon, « la III<sup>e</sup> République a presque toujours nourri un écrasant mépris pour la marine. Notre histoire maritime depuis

19 On observe cette proximité sensible dans la dédicace de *L'Action française et la religion catholique* « à l'héroïque mémoire de l'enseigne de vaisseau Jean Gabolde, catholique fervent, patriote d'Action française qui, passionné pour son devoir, recueillit une mort sublime à Toulon, le 25 septembre 1911, dans la catastrophe de la *Liberté*, en se portant à l'aide du cuirassé en feu », ou dans la célébration du destin tragique du lieutenant de vaisseau du Plessis de Grenédan par la Ligue, dix ans après. Voir Charles Maurras, *L'Action française et la religion catholique*, repris dans Charles Maurras, *La Démocratie religieuse*, Paris, Nouvelle librairie nationale, coll. « L'œuvre de Charles Maurras », vol. II, 1921, p. 411 ; J.L.B., « Du Plessis de Grenédan et le *Dixmude* », *Almanach de l'Action française*, 1925, p. 65-68. Il est vrai que ce dernier collabore à la *Revue universelle* d'Henri Massis au début des années 1920 : cf. Jean du Plessis de Grenédan, « La marine française après la guerre », *La Revue universelle*, 1921, p. 299-325, 440-450 et 721-740.

20 Cité dans Eugen Weber, *L'Action française*, Paris, Fayard, 1985, p. 107.

1870, n'est qu'une suite de tâtonnements, d'abdications, de sottises »<sup>21</sup>. Ce mépris serait illustré par l'attitude de « l'affreux Pelletan de sinistre mémoire, véritable fossoyeur de la marine française en ces tristes années où le guignol politique lui en avait confié le soin »<sup>22</sup>. La figure de ce dernier est essentielle dans la mythologie l'Action française car elle fonctionne après la première guerre mondiale comme la preuve de l'impossibilité de reconstruire une Marine digne de ce nom en régime républicain. Ainsi l'amiral Schwerer affirme-t-il que :

l'arrivée au pouvoir d'un ministre destructeur ne devait pas seulement arrêter net notre renaissance navale en suspendant les constructions et en diminuant par suite notre puissance matérielle. Elle allait aussi atteindre profondément nos forces morales en ruinant l'esprit de discipline des équipages, en encourageant la délation et en affaiblissant chez les officiers, par favoritisme éhonté, cette qualité primordiale, le caractère<sup>23</sup>.

98

En effet, plus que n'importe quel régime, la République serait néfaste à la Marine, qui est par excellence « chose royale », en ce qu'elle réclame une continuité que seul le roi peut offrir : « Répétons-le : tous les problèmes maritimes postulent la continuité dans l'effort. Le moindre temps d'arrêt, en compromettant le résultat final, risque d'annuler ceux qu'on a déjà accomplis »<sup>24</sup>. Ce n'est donc pas le moindre des paradoxes de voir les différents titulaires du fauteuil de Colbert rencontrer l'indulgence de *l'Action française*. Le fait qu'une des figures emblématiques de la République radicale, en la personne de Georges Leygues, soit en charge des destinées de la Marine pendant toute une partie de l'entre-deux-guerres et que celle-ci s'en accommode fort bien, ne constitue ainsi nullement une preuve d'une quelconque allergie de ses officiers aux thématiques d'Action française. Au moment de la mort du ministre, le journal de Maurras couvre d'ailleurs l'événement avec minutie et s'abstient de toute critique contre un homme mort en service, à la barre de la Marine<sup>25</sup>. Flatterie envers un corps dont il sait qu'il appréciait le ministre dévoué, ou réelle admiration, il n'en demeure pas moins que *l'Action française*, toujours prompte à dénoncer le personnel politique de la III<sup>e</sup> République, se montre en la circonstance bien circonspecte.

21 Pierre Varillon, *Sacrifiera-t-on la marine française ?*, Paris, Les Éditions de France, 1937, p. 5.

22 P. Varillon, « Les souvenirs maritimes de l'Amiral Schwerer », *L'Action française*, 22 juin 1933, p. 3, et *Sacrifiera-t-on la marine française ?*, op. cit., p. 5-6.

23 Amiral Schwerer, « Une grande victime du régime : la marine française », *Almanach de l'Action française*, 1925, p. 58-60.

24 P. Varillon, *Sacrifiera-t-on la marine française ?*, op. cit., p. 52.

25 X, « Mort de Georges Leygues, ministre de la marine », *L'Action française*, 3 septembre 1933, p. 2.

Il est vrai que certains marins sont convaincus d'avoir en lui le représentant d'un radicalisme autoritaire qui a permis à partir de novembre 1925, s'il ne l'a pas initiée, une rupture avec les années précédentes et un retour de « l'action réactionnaire »<sup>26</sup>. Si la volonté d'accabler Darlan explique très largement cette mise en cause d'un ministre qui, par ailleurs, semble plus soucieux des capacités professionnelles des membres de son cabinet que de leurs opinions politiques, l'Action française a pu déborder de sa sphère d'influence traditionnelle et jouer, notamment chez les radicaux, un rôle émancipateur en affirmant un certain nombre de principes, notamment un pragmatisme, dont un Darlan se révèle, jusqu'au cynisme dans les années de guerre, une des figures les plus achevées. Comme le rappelle Georges Bernanos, « M. Ch. Maurras [a été] le grand éducateur de la République radicale, de la jeune génération radicale, qu'il a déniaisée, prisonnière jusqu'à lui de l'idéalisme quarante-huitard qu'elle n'osait ouvertement renier, et dont le cynisme foncier n'osait guère dépasser les limites de l'arrondissement »<sup>27</sup>.

Mais cette protection ne se limite pas à la seule personne de Georges Leygues. On note ainsi l'étonnant *satisfecit* que le ministre Flaminius Raiberti se voit attribuer au milieu des années 1920 :

La marine française n'est pas morte, M. Raiberti, et nous vous remercions de faire votre possible pour qu'elle ne meure pas. Mais toute votre bonne volonté patriotique n'y peut pas grand-chose et c'est dans votre cas que le grand mot du Comte de Paris sur les institutions par rapport aux hommes prend toute sa force. Vos intentions sont hors de cause. Ce qui manque à votre action, c'est d'être soutenu par le roi de France, le roi Marin et Animateur. On le dit d'ailleurs maintenant sur tous vos bateaux<sup>28</sup>.

Il est vrai que certains ministres ont des liens suffisamment étroits avec l'Action française pour qu'elle puisse songer à les accabler. C'est ce qui explique l'indulgence dont bénéficie François Piétri, dont les discours prononcés

26 Vice-amiral d'escadre Émile Muselier, *Marine et Résistance*, op. cit., p. 38.

27 Georges Bernanos, *Nous autres Français*, Paris, Gallimard, 1939. Cité dans Georges Bernanos, *Essais et écrits de combats*, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 1971, t. I, p. 653-654.

28 Alain Mellet, « La Marine de l'État et l'état de la Marine », *Almanach de l'Action française*, 1924, p. 84. On retrouve cette thématique des efforts inutiles hors d'un régime monarchique chez Jean Gautreau qui, en soulignant la valeur de la Marine française en 1936, rappelle que tout redressement est éphémère « sans un prompt retour aux traditions de Colbert : entreprise, navigation, patriotisme, discipline ; sans la suppression de l'odieuse Internationale : blasphème, négation de la patrie. La marine est en mortel danger » : cf. Captain John Frog, « La politique navale anglaise est basée sur la force », art. cit., 25 décembre 1936, p. 5.



lors de son passage rue Royale, font siennes les positions défendues par les maurrassiens<sup>29</sup>.

100 Quoique ces derniers en aient après la République, ils sont de toute façon ici confrontés à un principe de réalité : la Marine française, avec ses limites, a réalisé au cours de l'entre-deux-guerres un remarquable redressement. L'Action française doit donc composer avec cette réussite en mettant en avant la qualité intrinsèque de la Marine et de ses hommes. Pour sortir du paradoxe de « la malfaisance, [de] l'incohérence gouvernementale [qui] s'ingénient de couper les racines », mais laissent subsister un « arbre naval [qui] se porte bien, apparaît plein de sève » et bénéficie de la considération des experts anglais des années 1930<sup>30</sup>, l'*Action française* se doit de célébrer son « admirable personnel »<sup>31</sup>. La Marine illustre ainsi à merveille les analyses de Maurras sur les bases fondamentalement saines du pays, qui permettent au système de perdurer. De plus, par son essence monarchique, elle ne saurait durablement être mise à mal par ses dirigeants qui ne peuvent qu'être transformés en bien à son contact. Comme le rappelle François Piétri, « on n'a jamais touché à la marine, même quand on a eu l'insigne honneur d'être son chef, sans rester son serviteur »<sup>32</sup>.

Cette essence monarchique de la Marine explique que, malgré les errements du début des années 1920, la « Royale » ait réussi à survivre et à prospérer. Comment autrement comprendre qu'elle ait pu se relever des conséquences du traité de Washington limitant le tonnage des grandes unités et ravalant la Marine française au rang de l'italienne<sup>33</sup> ? Cette déploration de l'humiliation infligée lors de cette première conférence de désarmement naval, dont les spécialistes de la Marine ne peuvent ignorer combien il s'agit d'une posture complaisante au milieu des années 1930, continue pourtant à être couramment tenue dans les milieux maritimes<sup>34</sup>. Si les responsables de la Marine n'éprouvent pas le besoin

29 François Piétri, *La France et la mer. Discours et déclarations. 1932-1938*, Paris, Flammarion, 1941.

30 Captain John Frog, « La politique navale anglaise est basée sur la force », art. cit.

31 Amiral Schwerer, « Une grande victime du régime : la marine française », art. cit., p. 63. Sur cette dénonciation du traité de Washington, on lira aussi l'article révélateur de Jean Gautreau qui rappelle qu'il « a fallu la guerre pendant laquelle la France a servi de bouclier sanglant aux alliés, et l'indignité de Briand pour sacrifier officiellement à la Conférence de Washington, notre rang sur mer et faire descendre notre marine à un rang secondaire ». Voir Captain John Frog, « Revue semi-mensuelle de la flotte française et de ses rivales par un français de l'Angleterre », *L'Action française*, 25 avril 1933, p. 5.

32 François Piétri, *La France et la mer, op. cit.*, p. 327.

33 Cf. Jean-Baptiste Bruneau, « La marine et le monde. L'Action française face au désarmement naval (1921-1930) », dans G.-H. Soutou, M. Motte (dir.), *Entre la vieille Europe et la seule France. Charles Maurras, la politique extérieure et la défense nationale*, Paris, Economica, 2010, p. 311-332.

34 Amiral Docteur, « La situation actuelle de notre marine. Les mises en chantiers prévues ne suffisent pas à ses besoins », *Le Moniteur de la Flotte*, 25 mars 1937, p. 1. Cette dénonciation

de contester le bien-fondé du discours volontiers catastrophiste de l'Action française, c'est notamment parce qu'il sert leurs intérêts. Dans la logique de défense des budgets de l'arme navale que l'on croit menacée, notamment par les nouveaux équilibres entre les armées, au moment où les menaces allemande et italienne se font de plus en plus précises, le maintien d'un discours de la déploration ne peut que servir le vote de tranches de plus en plus élevées dont témoignent celles des années 1938, 1938 bis et 1938 C.

Dans une autre logique, l'Action française joue volontiers des obsessions du haut commandement de l'entre-deux guerres concernant la menace communiste, en ressuscitant la vieille antienne du complot<sup>35</sup>. C'est ainsi que, lors des accidents au cours desquels s'abîment un certain nombre de bâtiments de commerce en 1933, l'*Action française*, après avoir mis en cause les responsables républicains<sup>36</sup>, défend ouvertement la théorie d'un complot communiste, étant entendu qu'à bord des bâtiments, « il y a beaucoup de produits incendiaires et [que] les révolutionnaires ont toujours cultivé la science chimique »<sup>37</sup>. Lorsque les accidents perdurent sans que les preuves d'un sabotage aient pu être trouvées, il est toujours temps de changer l'angle d'attaque et de revenir aux valeurs sûres de l'incurie républicaine<sup>38</sup>.

- Les chroniqueurs de l'*Action française* mettent enfin en valeur une thématique chère aux cœurs des marins et de l'opinion publique dans les années d'entre-

est en effet purement rhétorique au regard des constructions françaises qui sont restées en-deçà des limites imposées par ce traité de désarmement ; si la flotte française accuse des faiblesses, notamment en porte-avions, elles ne sont donc en rien imputables à la conférence de Washington.

- 35 Cette perspective n'a d'ailleurs rien d'infondée comme en témoignent les directives venues du Moscou qui voient dans les équipages de la marine de guerre et de commerce un terreau favorable au développement de l'action communiste et ce au lendemain des événements de la Mer Noire qui ont réveillé la hantise des mutineries au sein des officiers de marine. Cette hantise explique sans doute la présence d'officiers de marine au sein des réseaux Corvignolles dans lesquels le capitaine de frégate Labat, chef du 2<sup>e</sup> bureau à Toulon, sert de porte d'entrée pour certains marins. Voir Paul et Marie-Catherine Villatoux, *La Guerre et l'action psychologique en France (1945-1960)*, Paris, Les Indes savantes, 2004, p. 81
- 36 « Ces incendies de navires français sont trop fréquents, trop périodiquement constants pour relever de la simple incurie. Je pense qu'ils relèvent de la baraterie, d'une forme nouvelle de la baraterie, qu'une enquête sérieuse permettrait de déceler. Mais là, comme dans le cas Doumer, on ne cherchera pas, parce que l'on aura peur de trouver ». Voir Léon Daudet, « Les deux équipes se valent », *L'Action française*, 7 janvier 1933, p. 1.
- 37 Amiral Schwerer, « Réflexions sur l'incendie de l'*Atlantique* », *L'Action française*, 21 janvier 1933, p. 2.
- 38 Comme le rappelle Pierre Varillon à la suite de la perte du *Nicolas Paquet*, qui suit les incendies du *Georges Philippe* et de l'*Atlantique*, et l'échouage de l'*Aramis* en Indochine, la crise du matériel est liée à une crise du personnel dont la République est responsable par sa tentative de démantèlement de l'inscription maritime : voir Pierre Varillon, « La grande pitié de notre marine marchande. La perte du *Nicolas Paquet* », *L'Action française*, 10 juillet 1933, p. 1-2.

deux-guerres : le rôle essentiel de la Marine dans la défense de l'Empire<sup>39</sup>. Cette célébration peut sembler paradoxale tant elle apparaît incompatible avec la pensée de Maurras pour qui la conquête coloniale fait perdre de vue le principal, c'est-à-dire les enjeux européens. Mais, comme le souligne Marc Michel, dans les années 1920, « Maurras n'est plus alors qu'une voix dans le désert », avant de rappeler le « prosélytisme impérial » de l'Action française à partir des années 1930<sup>40</sup>. C'est la raison pour laquelle son quotidien commémore la mémoire des marins colonisateurs<sup>41</sup> et dénonce ceux qui « convoitent ardemment, ouvertement, nos colonies [et qui] ont besoin, préalablement, de se débarrasser de la marine française »<sup>42</sup>. Cette même obsession impériale s'observe dans les coursives de l'École navale où les noms des parrains de promotion honorent les mémoires de Pierre Savorgnan de Brazza en 1937 et de Francis Garnier en 1938.

102

Si l'*Action française* est si populaire dans les carrés – outre le fait que les bâtiments bénéficient d'un abonnement gratuit – ce n'est pas seulement parce qu'elle initie des thèmes qui emportent l'adhésion des marins, mais aussi parce qu'elle est leur chambre d'échos. Les thématiques de la Marine, gardienne de l'Empire, « chose royale », sont aussi celles que l'on retrouve dans le manuel de Joannès Tramond, qui sert de base à l'enseignement de l'histoire à l'École navale dans les années d'entre-deux-guerres. Cette pensée est relayée par les journalistes d'Action française dont les articles sont, de l'avis même de ceux qui n'en partagent pas les idées, remarquablement bien informés<sup>43</sup>. Ils le sont d'autant plus qu'ils sont l'œuvre, pour les années 1920 et jusqu'en 1931, de Jacques Monlaü, ancien officier de marine grièvement blessé au cours de la première guerre mondiale, à qui l'amiral Schwerer offre la chronique maritime de l'*Action française*<sup>44</sup>.

39 C'est ainsi qu'une des missions que François Piétri assigne à la Marine est celle de « gardienne et messagère de l'Empire » : cf. François Piétri, *La France et la mer, op. cit.*, p. 164-169 ; Lieutenant de vaisseau de Maupéou, « D'une nouvelle mentalité du marin », *Le Moniteur de la Flotte*, 9 septembre 1922, p. 1 ; Jacques Frontière, « La marine de France », *Le Moniteur de la Flotte*, 5 mai 1938, p. 1.

40 Marc Michel, « La colonisation », dans Jean-François Sirinelli, *Histoire des droites en France*, t. III, *Sensibilités*, Paris, Gallimard, 1992, p. 139-140 et 146.

41 J. Delebecque, « À la mémoire du commandant Rivière », *L'Action française*, 19 mai 1933, p. 1-2.

42 Captain John Frog, « Revue semi-mensuelle de la flotte française et de ses rivales par un français de l'Angleterre », *L'Action française*, 25 avril 1933, p. 5. On retrouve cette thématique de manière récurrente sous la plume de Jean Gautreau comme en témoigne l'article « Où va la France ? Où vont nos colonies ? », *L'Action française*, 10 juillet 1936, p. 5.

43 L'amiral Muselier évoque ainsi leurs « articles maritimes techniques d'ailleurs fort bien rédigés » : cf. Amiral Muselier, *Marine et résistance, op. cit.*, p. 39.

44 Vice-amiral Schwerer, « Jacques Monlaü », *L'Action française*, 25 novembre 1931, p. 3.

Dans les années 1930, il est remplacé par Jean Gautreau qui, sous le pseudonyme de « Captain John Frog », propose dans sa chronique une défense inconditionnelle d'une marine d'escadre, teintée d'une anglophobie non dénuée d'une certaine admiration pour la Royal Navy. Il est épaulé par Pierre Varillon, directeur de la page littéraire de l'*Action française*, qui se réserve périodiquement la possibilité de publier quelques articles sur des sujets maritimes. Proche des milieux maritimes, tout comme Georges Blond qui est officier de marine de réserve, il a la possibilité d'embarquer sur des bâtiments où il multiplie les contacts et se constitue un réseau auprès duquel il vient s'informer et prendre le pouls de la marine<sup>45</sup>.

#### Une institution à l'attitude ambiguë

On peut s'étonner, rétrospectivement, de cette tolérance des responsables de la Marine envers la présence de personnalités comme Pierre Varillon à bord de ses bâtiments. Mais outre le fait que Varillon n'écrit pas seulement dans l'*Action française*<sup>46</sup>, même s'il en est un des chroniqueurs vedettes depuis son *Enquête sur les maîtres de la jeune littérature*<sup>47</sup>, la politique de propagande mise en place depuis le milieu des années 1920 pour attirer et retenir ses personnels, justifie que soient accueillis les publicistes susceptibles de l'assister dans sa tâche. Rien d'étonnant donc à ce que certaines publications, dont le but avoué est « de servir en France la cause de la mer », accueillent, sous l'autorité du ministre, des publicistes comme Pierre Varillon<sup>48</sup>. Pour la rue Royale, les nécessités de faire connaître la Marine dans le grand public passent avant les contingences politiques. Cela ne préjuge en rien des sympathies des uns et des autres et ne remet pas en cause l'apolitisme de rigueur dont se prévalent la Marine en général et le corps de ses officiers en particulier<sup>49</sup>.

Ceux qui s'aventurent à faire montre, au milieu de la population civile, de leurs sympathies politiques, sont d'ailleurs rappelés à l'ordre dans la stricte

45 R.C. Hood III, *Royal Republicans, op. cit.*, p. 148-150.

46 Pierre Varillon, « La flotte française de combat », *Mer et Outre-mer*, avril 1935, p. 19-27.

47 Pierre Varillon, Henri Rambaud, *Enquête sur les maîtres de la jeune littérature*, Paris, Bloud et Gay, 1923.

48 C'est le cas notamment de la très institutionnelle revue mensuelle *Mer et Outre-Mer* qui, en avril 1935, publie un article de Pierre Varillon, preuve de la porosité des milieux politiques, mais aussi de la place prise par l'*Action française* au sein du dispositif de propagande de la marine : cf. Pierre Varillon, « Présentation de la flotte française de combat », *Mer et Outre-Mer*, avril 1935, p. 19-27.

49 Il est en effet traditionnel de rappeler qu'à bord des carrés, on ne parle ni de politique, ni de religion. Comme le rappelle le capitaine de compagnie de la Jeanne d'Arc en 1938 à ses quartiers-maîtres et marins, « nous avons un point commun avec les patrons de bordels, c'est que la politique ne nous intéresse pas ». - Témoignage oral du Premier maître Gaston Niard (SHD/Marine ; 56 GG<sup>91-2</sup> AV 167).

application des circulaires du 30 décembre 1873 et du 15 novembre 1904 sur l'interdiction de toute démonstration et de toute adhésion à une association de caractère politique. Les mésaventures du lieutenant de vaisseau Lécussan sont à cet égard exemplaires de l'attitude des autorités vis-à-vis des officiers ayant pris publiquement des positions politiques. Après avoir, en août 1937, crié dans un restaurant : « À bas la République, les Républicains aux chiottes. Avant peu nous étranglerons la gueuse. Vive le Roy », il s'attire les foudres du ministre et, après enquête, malgré les circonstances confuses de ces exclamations et les demandes de clémence de ses supérieurs, César Campinchi lui inflige une sanction disciplinaire de six mois de non-activité par suspension d'emploi<sup>50</sup>.

Si la neutralité des officiers est de rigueur en dehors du cadre de la Marine, il est beaucoup plus délicat de discerner avec précision la liberté de ton qui est ou non autorisée sur les bâtiments. On en veut pour preuve le témoignage d'un Héron de Villefosse qui rappelle que, dans

104

le canot-major qui partait du quai Cronstadt pour aller vers le Béarn, autour de moi, chacun dépliait la feuille royaliste et en commençait la lecture pendant la traversée de la rade, lecture qui reprenait quand, à bord, nous beurrons des toasts devant nos tasses de café au lait. On ne pouvait être ni se dire républicain, c'eût été inconvenant. Que de sarcasmes contre la Gueuse<sup>51</sup> !

Et l'enseigne de vaisseau Guillon, sur le *Mars*, doit subir les propos antisémites du lieutenant de vaisseau Labat, qui l'oblige à lire des extraits du *Protocole des Sages de Sion* en plein carré ; la seconde fois, décidé à refuser, Guillon rapporte avoir quêté « un encouragement à résister » sans trouver autre chose « que des visages fermés chez les aînés, tandis que les plus jeunes manifestaient une bruyante gaieté »<sup>52</sup>.

Même isolés, ces récits témoignent de la possibilité, sur certains bâtiments, de tenir des propos politiques. Il est à cet égard très révélateur qu'une des premières mesures prises par le ministre du Front populaire, Gasnier-Duparc, ait été de rappeler les règlements en vigueur de la Marine en précisant que le personnel militaire doit s'abstenir

50 Dossier personnel Joseph Lecussan, CC7-4<sup>o</sup> moderne, 1340-2, SHD-Marine.

51 Louis Héron de Villefosse, *Les Îles de la Liberté*, op. cit., p. 20.

52 Vice-amiral d'escadre Jacques Guillon, *De Carthage à Berchtesgaden*, op. cit., p. 64. On peut à cet égard se demander si l'opposition des mémoires, entre tenants et opposants d'une Marine d'Action française, ne tient pas à des comportements propres à la vie en mer qui veulent que les conflits soient bannis à bord pour éviter de rompre une unité toujours nécessaire. Ceux qui ne disent rien ne consentent pas nécessairement à ce qui est dit ou ne le cautionnent pas – c'est sans doute une des raisons pour lesquelles certains, de bonne foi, contestent vigoureusement les accusations qui sont portées contre la Marine des années 1930 – mais ils laissent cependant, proliférer une parole radicale au nom de ce « vivre ensemble » à la mer.

de toute participation à l'action politique et observer en toutes circonstances une neutralité absolue. La présente défense ne fait que rappeler et au besoin renouvelle, à l'occasion d'événements d'une particulière actualité, les prescriptions de ces règlements. C'est le devoir primordial du personnel militaire de maintenir intacte la stricte et ancienne discipline sans laquelle nos forces maritimes seraient hors d'état de servir le Pays et la République. [...] C'est par la neutralité politique, par la stricte observance des lois et des règlements, par la dignité de sa vie, que le personnel militaire conservera l'unanime considération qui lui est due, et qu'on ne lui a d'ailleurs jamais marchandée<sup>53</sup>.

Si cette note circulaire est avant tout un rappel qui s'adresse à tous les fonctionnaires, l'insistance dont fait preuve le ministre laisse à penser que cette neutralité n'a pas toujours été respectée chez les officiers de marine. L'apolitisme revendiqué après la guerre ne doit ainsi pas faire illusion et on est en droit de se demander ce qu'il recouvre quand un amiral Auphan affirme, au mépris du bon sens : « Marin, je n'ai, comme les autres, jamais fait de politique et me suis borné, comme eux, à essayer d'accomplir ma tâche le moins mal possible aux divers postes où la carrière m'avait appelé, y compris celui de ministre »<sup>54</sup>.

Comment en effet admettre un tel présupposé d'apolitisme lorsqu'à la veille de la guerre, l'amiral Lacaze, ancien ministre de la Marine, ancien vice-président du Conseil supérieur de la Marine, représentant de la Marine à la Société des nations dans les années 1920, vient baptiser le canot de sauvetage d'Étel du nom d'un de ses camarades et collaborateurs de la première guerre mondiale, *Vice-Amiral Schwerer*<sup>55</sup> ? Même si les qualités de marin de l'amiral Schwerer sont reconnues de tous<sup>56</sup>, on peut s'étonner de voir la Marine de la République rendre publiquement hommage à celui qui affirmait à la commission d'enquête chargée de rechercher les causes et les origines des événements du 6 février 1934 :

53 Lettre circulaire du Ministre de la Marine, n° 564 Cab. 7 juillet 1936. On notera que le mot « République » a été barré dans l'exemplaire conservé au SHD/Marine, qui provient de la section aéronautique navale de la II<sup>e</sup> Région maritime.

54 Amiral Auphan, *Mensonges et vérité. Essai sur la France*, Paris, Éditions Self, 1949, p. 5.

55 On consultera notamment le compte rendu qui en est fait et les extraits du discours de l'amiral Lacaze dans « Baptême du *Vice-Amiral-Schwerer* à Étel, le 1<sup>er</sup> juillet 1939 », *Annales du sauvetage maritime*, 2<sup>e</sup> semestre 1939, p. 101-102.

56 C'est ainsi que les représentants de la Marine suivent l'enterrement du vice-amiral et non celui du chef de la Ligue d'Action française, ce que montre assez clairement *Le Moniteur de la Flotte* qui ne fait aucune allusion à la carrière de l'amiral Schwerer après son départ de la Marine : cf. R. M., « Mort du vice-amiral Antoine Schwerer », *Le Moniteur de la Flotte*, 5 novembre 1936, p. 1, et X, « Les obsèques de M. le vice-amiral Schwerer » suivi du discours du contre-amiral Richard, *Le Moniteur de la Flotte*, 12 novembre 1936, p. 3.

Notre but, c'est de flanquer la République par terre, car nous estimons que le régime républicain conduit à la ruine et à la mort. Nous trouvons très naturel qu'on ait une autre opinion, mais c'est la nôtre. Par conséquent, notre but est de renverser la République et de ramener la monarchie<sup>57</sup>.

## L'ESPRIT MAURASSIEN ET LA MARINE

### L'exception marine

106

Le corps des officiers de marine est bercé, tout au long des années d'entre-deux-guerres, par le discours sur « l'exception marine » qui exalte les valeurs d'un corps présenté comme une des dernières forces morales de la nation, installant ce dernier dans le sentiment de l'exil intérieur. Ce sentiment d'être un réservoir de forces vives connaît son apogée dans les premières années de la guerre, et se retrouve dans les colonnes de *L'Action française* qui célèbre, dans l'effondrement et la débâcle, « un des rares corps intacts »<sup>58</sup>, célébration dont les développements officiels d'Espagnac du Ravay se font l'écho en rappelant qu'« au milieu du désarroi des hommes et des choses, ayant jaugé la situation et résolu d'y faire face, notre Marine ne cessa jamais de veiller sur la sécurité française »<sup>59</sup>.

S'il faut tenir compte de la situation particulière de la défaite et de la mise en place de la Révolution nationale, il serait pourtant erroné de croire que cette disposition soit le seul fruit de la défaite. Dès les années 1920, un officier comme Louis Guichard développe, tout au long de ses articles et ouvrages, la conception aristocratique d'une « identité marine », et n'hésite pas à affirmer que « le marin n'a pas de place dans la société et ne doit pas en avoir »<sup>60</sup>. Outre le fait que ce discours est accueilli dans les vitrines de l'institution – c'est le cas de la *Revue maritime* – il n'est que l'illustration d'un mouvement très largement encouragé par les instances dirigeantes de la Marine, même si elles ne l'ont pas initié. C'est ainsi qu'au lendemain de la première guerre mondiale, *Le Moniteur de la flotte* met en garde les marins contre la tentation de quitter le service pour rejoindre la société civile et rappelle que le marin « nulle part [...] ne retrouve cette franche cordialité, cette honnêteté poussée jusqu'au scrupule, ce dédain

57 Cité dans Serge Berstein, *Le 6 février 1934*, Paris, Julliard, 1975, p. 69.

58 Pierre Varillon, « Le rôle de la marine française dans le relèvement national », *L'Action française*, 19 juin 1940-1<sup>er</sup> juillet 1940, p. 1-2.

59 Espagnac du Ravay, *Vingt ans de politique navale (1919-1939)*, Grenoble, Arthaud, 1941, p. 19.

60 Louis Guichard, « Petite chronique du temps de paix », *Revue maritime*, juin 1923, p. 798.

des côtés pratiques et mesquins de l'existence, qui ont formé son esprit sans qu'il s'en doute »<sup>61</sup>.

Cette crispation identitaire, assise sur une méfiance à l'égard de la société civile, forme le socle du discours de la Marine au lendemain de 1918 et tout au long des années 1920. Elle s'explique par l'hémorragie du personnel à laquelle elle doit faire face, qui l'oblige à développer une rhétorique mêlant un discours d'ouverture – via la propagande, le cinéma, les grandes expositions – pour permettre le recrutement des hommes, à un autre de fermeture pour les conserver. Ce faisant, la propagande tend à magnifier une Marine largement idéalisée pour laquelle la société civile, dont on se plaît à dénoncer le matérialisme et le « bourgeoisisme »<sup>62</sup>, sert de repoussoir<sup>63</sup>. Aussi la Marine n'hésite-t-elle pas offrir une caricature du monde moderne face à laquelle ses officiers constitueraient, par leur mode de vie traditionnel, une séduisante alternative. On en trouve un exemple dans l'instrumentalisation du discours sur les familles nombreuses des marins qui relève, dans les faits, plus d'une gestion adroite du personnel que d'une réalité statistique. Si les soldes ont été multipliées par trois, hors indemnité, entre 1919 et 1927, elles semblent être largement insuffisantes, de l'aveu même des sénateurs Chéron et Raiberti<sup>64</sup>. De manière très significative, ils donnent, à l'appui de leur démonstration, un tableau qui se veut représentatif de la situation des officiers en détaillant les soldes d'un enseigne de vaisseau père d'un enfant, un lieutenant de vaisseau père de deux, un capitaine de corvette de trois et un capitaine de frégate de quatre, soit un nouvel enfant à chaque galon. Largement avalisé par l'historiographie<sup>65</sup>, ce cliché procède en réalité d'une vision fantasmée ne correspondant nullement à la réalité statistique établie par le Service central des œuvres de la Marine en

61 Commandant X, « De la Méfiance », *Le Moniteur de la Flotte et le Journal du matelot*, 20 août 1921, p. 1.

62 Le terme de « *bourgeoisisme* » se retrouve dans le portrait du contre-amiral Louis de Carné dressé par Louis Guichard qui rappelle à cette occasion que ce dernier recevait ses invités dans son bureau où trônait une photographie de Charles Maurras : cf. Louis Guichard, *Le Comte Louis de Carné, Contre-amiral*, Paris, Éditions maritimes et coloniales, 1955, p. 8.

63 Le marin qui rejoint la vie civile doit ainsi faire un gros effort pour « donner aux préoccupations matérielles la place qui leur appartient dans les affaires et [apprendre] à penser tout d'abord à ce qu'un de ses actes peut rapporter que ce soit à lui-même ou à ceux dont il doit servir les intérêts » : Commandant X, « De la Méfiance », art. cit., 20 août 1921, p. 1.

64 *Rapport sur la situation de la marine militaire au 1<sup>er</sup> janvier 1927* par MM. Henry Chéron et Raiberti, p. 125.

65 C'est le cas de Philippe Masson qui voit les familles d'officiers « prolifiques : quatre enfants en moyenne, à la veille de la guerre, plus du double de la moyenne nationale, ce qui est énorme. Il y a là un phénomène capital, qui traduit un comportement fondamentalement opposé à celui du reste du pays » : cf. Philippe Masson, *Histoire de la Marine*, t. II, op. cit., p. 355.



janvier 1941<sup>66</sup>. Peu importe pour l'institution qui, pour augmenter les soldes de ces officiers – de manière très symbolique puisque les personnels concernés sont peu nombreux – joue le jeu d'une exaltation des vertus supposées animer la Marine.

Mais cette exaltation des années 1920 prend, dans les années 1930, la figure d'une crispation identitaire qui n'est pas exempte de mépris et qui va bien au-delà de la simple fierté d'appartenance<sup>67</sup>. Le discours tenu par un Paul Chack, dont les officiers de marine rapportent volontiers la place qu'il a prise dans leur vocation, est exemplaire de ce phantasme de « l'Être marine », hors du temps et du monde. Écrivant à un jeune homme désireux d'entrer dans la Marine, il lui brosse le tableau d'une société entrée en décadence, le monde du bureau, de la douane et de l'épicerie<sup>68</sup>, dont seule la Marine semble avoir été épargnée<sup>69</sup>. Si l'exaltation d'un sentiment d'appartenance peut sembler nécessaire, on peut se demander s'il ne sert pas de point d'entrée à toute une idéologie antidémocratique que Paul Chack, à la fin des années 1930, illustre lorsqu'il écrit qu'« on finit par se demander si le métier ne vous fait pas plus proche du camarade anglais, italien ou allemand ou américain que du compatriote moyen, tel que l'a défini un politicien épris de la moyenne, cette moyenne qu'il personifie mais que tu dépasseras car tu feras partie de l'élite, puisque tu seras marin »<sup>70</sup>.

108

#### L'improbable maurrassisme

Critique de la démocratie, mise en avant d'une singularité opposée à la décadence de la société civile, coïncidence de certaines thématiques au nom d'intérêts convergents, existence de réseaux, tous ces éléments constituent à n'en pas douter des éléments propres à établir un lien entre la Marine et l'Action française. Cependant, la description de l'idéologie maurrassienne par les marins, que ce soit pour affirmer ou pour contester son emprise sur les officiers, apparaît d'une étonnante pauvreté. Alors même que le corps est décrit comme totalement

66 Sur les 2876 officiers qui ont répondu – soit plus de 60 % des effectifs – 13 % seulement ont quatre enfants ou plus, et 48 % moins de deux; la moyenne est implacable : 1,27 enfant par officier. Circulaire n° 300 SCOM a/s statistique des enfants de la Marine, 20 janvier 1941. [TTB\\_95/SHD-Marine.](#)

67 L'amiral Auphan est exemplaire de cette dérive identitaire lorsqu'il décrit la Marine comme « une des forces essentielles de la nation. À ce titre, elle est d'une qualité qui féconde l'effort commun, comme le sel de la terre dont parle l'Évangile » : voir Amiral Paul Auphan, *La Marine dans l'Histoire de France*, Paris, Librairie Plon, 1955, p. XIII.

68 Paul Chack, *Tu seras marin*, Paris, Éditions de France, 1939, p. 16.

69 « Tu t'évaderas de ces milieux qu'ont envahi le doute, le découragement, le scepticisme stérile qui engendre toutes les lâchetés » : voir Paul Chack, *Tu seras marin*, *op. cit.*, p. 22.

70 *Ibid.*, p. 23.

imprégné par cette idéologie, la seule définition que l'on en trouve est donnée par l'amiral Philippon pour qui « la doctrine de l'AF était celle du nationalisme intégral de Charles Maurras avec le rétablissement d'une monarchie héréditaire et décentralisée, et la suppression du parlementarisme »<sup>71</sup>, définition qui, pour n'être pas erronée, semble tout de même un peu insuffisante.

On observe de la même manière que les propos qui relèvent ouvertement de l'idéologie d'Action française sont très peu nombreux et que, bien souvent, les allusions antirépublicaines relèvent plus d'un tempérament frondeur que de la sédition. Il est vrai que l'état militaire oblige à une réserve à laquelle la radicalité des argumentaires maurrassiens ne prédispose guère. Le goût de l'allusion devient alors une sorte d'exercice de style grâce auquel on laisse deviner ce que l'on ne peut dire. C'est ainsi que le lieutenant de vaisseau Louis Guichard déclare aux invités embarqués lors de la revue navale de 1928 :

Cette rumeur vague que vous entendez, c'est *Vive la République*, crié par tous les équipages à la bande. Vous dites qu'on n'entend pas très bien à cause du vent ; rappelez-vous ce monsieur qui, las de se creuser la tête pour trouver aux mariages et aux enterrements les phrases qu'il fallait dire à la famille, avait fini par se contenter de deux formules qu'il murmurait en défilant avec la mine appropriée : *Marrons d'Inde* pour les cérémonies tristes, et pour les gaies : *Pommes d'api*<sup>72</sup>.

Ce cabotinage se retrouve dans un entrefilet sur les noms de bâtiments ; au cours d'une discussion imaginée par l'auteur entre des membres d'un même carré, on apprend que « *Démocratie* a déplu à quelques uns. *Aristocratie* aurait eu plus de succès »<sup>73</sup>.

L'aspect potache de ces formules laisse à penser que le maurrassisme de ceux qui les prononcent ne constitue pas un danger pour la République quelles que soient les revendications farouches de royalisme qui peuvent être faites<sup>74</sup>. On en veut pour preuve le ton adopté par Charles Braibant pour rapporter ses mésaventures avec l'officier-rédacteur de la *Revue maritime* qui lui demande

71 Amiral Philippon, *Le Métier de la mer*, op. cit., p. 151.

72 Louis Guichard, « Remarques sur la navigation », n° spécial de la *Revue maritime*, « Revue navale du 3 juillet 1928 », p. 61-62.

73 Week-end, « Libres opinions », *Le Moniteur de la Flotte et le Journal du matelot*, 3 juillet 1920, p. 3.

74 C'est d'ailleurs toute l'ambiguïté d'un mouvement qui, de l'aveu même de l'amiral Schwerer, compte parmi ses ligueurs et alliés « beaucoup de gens qui sont encore républicains » : cf. Audition du vice-amiral Schwerer du 18 avril 1934 ; voir Marc Rucart, *Rapport général fait au nom de la commission d'enquête chargée de rechercher les causes et les origines des événements du 6 février 1934. Annexes (procès verbaux de la commission)*, Paris, Imprimerie de la Chambre des députés, 1934, t. II, p. 1740.

d'enlever, dans un article, une comparaison défavorable opposant la Marseillaise à « un hymne royal quelconque »<sup>75</sup>. Loin d'en prendre ombrage ou d'y voir une atteinte à sa liberté d'auteur, l'intéressé semble plus amusé par l'anecdote que réellement convaincu par le royalisme de son interlocuteur. Il n'est d'ailleurs pas anodin qu'alors même qu'il se présente comme « pacifiste, républicain, démocrate et athée »<sup>76</sup>, il n'éprouve aucune gêne dans cette « administration militaire, catholique, que certains appelaient la Royale, et qui en fait croyait naviguer souvent sous les fleurs de lys »<sup>77</sup>. Derrière l'anecdote, apparaît la revendication d'un royalisme qui n'est pas synonyme de fanatisme, ce que l'intolérance intransigeante de Maurras a fait oublier, et qui est fort éloigné de l'esprit séditieux mis en scène par certains marins, après la guerre, pour dénoncer l'emprise de l'Action française.

110

Certains sont d'ailleurs conscients des limites de cette désignation de maurrassiens et préfèrent penser qu'ils « étaient imbibés de maurrassisme », et que, sans connaître « tous les détours de la doctrine, ils en retenaient simplement qu'on ne pouvait être à la fois patriote et républicain »<sup>78</sup>. C'est sans doute l'aspect périphérique de ce maurrassisme qui explique, au-delà de la défense du corps de l'accusation de collaboration, les dénégations du plus grand nombre. Cette imprégnation oblige ainsi à prendre avec circonspection l'alibi du protestantisme d'un certain nombre d'officiers de marine, lequel aurait fonctionné comme un garde-fou à l'idéologie d'Action française<sup>79</sup>. En effet, outre le fait que certains protestants se sont largement accommodés de la stricte orthodoxie maurrassienne et que l'Action française s'est arrangée du protestantisme de certaines des figures qu'elle célèbre<sup>80</sup>, ses idées infusent largement hors du cercle restreint de ceux qui s'en revendiquent<sup>81</sup>.

75 Charles Braibant, *Un bourgeois sous trois républiques*, Paris, Buchet-Chastel, p. 343.

76 *Id.*, p. 344.

77 *Ibid.*

78 Amiral Muselier, *Marine et Résistance*, *op. cit.*, p. 40. Cette imprégnation est confirmée par Georges Debat qui affirme que « les adhérents capables d'en connaître les prémisses, d'en comprendre le développement, de juger les conclusions n'étaient qu'une minorité cultivée et plus ouverte mais qui ne se risquait jamais jusqu'à la contestation » ; pour ce dernier, l'adhésion à la doctrine n'est d'ailleurs pas une condition nécessaire car « même ceux de mes camarades qui n'avaient pas adhéré à cette doctrine en étaient, sans qu'ils s'en rendissent compte, imprégnés » : voir Georges Debat, *Marine oblige*, *op. cit.*, p. 18-20.

79 Olivier Forcade, « Les milieux militaires et l'Action française », dans Michel Leymarie, Jacques Prévotat (dir.), *L'Action française, culture, société, politique*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2008, p. 133.

80 Ce dont témoigne la conférence prononcée par Colette Parent sur Abraham Duquesne : voir Colette Parent, « Abraham Duquesne », *Cours et conférences d'Action française, 1929-1930*, p. 214-237.

81 Comme le rappelle le commandant Debat, même si « la minorité libérale, souvent protestante, rejetait la forme et l'engagement royalistes, [...] la filiation positive de Maurras leur faisait

Cette constatation permet de rappeler que l'Action française des années 1930 n'est pas le mouvement séditieux que certains se sont plu à décrire après la seconde guerre mondiale, et qu'elle bénéficie d'une position institutionnelle reconnue, ainsi que d'une influence intellectuelle diffusant ses thématiques dans toute une pensée conservatrice, sans toutefois que cette dernière adhère à la remise en cause radicale du régime républicain. Comme le rappelle Georges Valois à Charles Maurras,

vous n'avez pas mobilisé une troupe pour la conquête du pouvoir, vous l'avez réunie pour faire régner l'esprit maurrassien. Mais comme il serait impossible de la maintenir sous pression avec cette seule raison, vous lui donnez l'objectif d'une restauration monarchique. Personne de votre État-major ne croit au coup de force<sup>82</sup>...

Bien plus que de maurrassisme, c'est donc d'esprit maurrassien qu'il faut parler pour définir la sensibilité politique des officiers de marine, à la suite de la distinction établie par Georges Bernanos<sup>83</sup>.

Ce détour par l'esprit maurrassien permet de comprendre que le fait d'avoir consciencieusement servi la République dans les années d'entre-deux-guerres ne permet nullement d'exonérer les officiers de marine d'une sympathie pour les thématiques d'Action française, partagées, il faut le rappeler, bien au-delà des cercles d'Action française. Qu'ils aient été attirés par la doctrine d'autorité véhiculée par l'Action française, dont on trouve une illustration dans l'importance accordée à la figure du chef dans l'enseignement dispensé par la marine à l'école navale ou au Centre des hautes études navales, semble notamment indiscutable<sup>84</sup>.

admettre bien des conclusions, sinon les comportements de cette école » : cf. Georges Debat, *Marine oblige, op. cit.*, p. 19.

82 Cité dans *Non, l'Action française n'a bien servi ni l'Église ni la France*, Paris, La vie catholique, 1927, p. 173-174. On retrouve cette analyse dans les mémoires du comte de Paris qui rappelle qu'au début des années 1930, « le mouvement s'était engourdi dans son opposition systématique à la République. Brillant, romanesque, séduisant, il n'avait sans doute pas sérieusement envisagé, en aucun moment, la prise du pouvoir. Son combat incessant, sa fronde, son impertinence lui suffisaient » : Henri d'Orléans, comte de Paris, *Mémoires d'exil et de combat*, Paris, M. Jullian, 1979, réédition Le Livre de Poche, 1981, p. 100.

83 Voir ce texte de Georges Bernanos : « La pensée de M. Maurras n'informe guère que les lecteurs, en petit nombre, de ses livres, et si graves que soient les déformations qu'elle subit, l'illustre doctrinaire peut du moins en quelque manière y porter remède. L'esprit maurrassien, au contraire, caricature bourgeoise et académique de l'esprit totalitaire, apparaît comme une sorte de clemencisme évolué, où le vocabulaire traditionnel remplace avantageusement le vocabulaire matérialiste démodé », dans *Nous autres Français*, paru en 1939 et repris dans Georges Bernanos, *Essais et écrits de combats*, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 1971, t. I, p. 653-654.

84 Voir Capitaine de frégate Auphan, *Les Forces morales de l'officier*, Paris, École d'Application,

Le fait de n'être pas des maurrassiens de stricte obédience prêts à tous les engagements pour renverser un régime honni n'exonère toutefois pas les officiers de marine d'un sentimentalisme d'Action française, dont le vrai modèle, quoiqu'il en ait après l'esprit maurrassien, est la figure de Georges Bernanos. On est en effet confondu par la proximité des obsessions bernanosiennes avec celles que mettent en avant les officiers de marine. Parce que l'écrivain phare de l'Action française des années 1920 plaque sur la Marine des thèmes qui lui sont chers, il voit dans ses officiers les derniers représentants d'une règle restée pure où l'honneur est érigé en vertu cardinale. Cette représentation de la carrière d'officier de marine comme un absolu répond chez Bernanos au désenchantement devant la France de l'après première guerre mondiale : « Qui n'a pas vécu en ces temps-là ne sait pas ce que c'est que le dégoût »<sup>85</sup>. Cette dénonciation de la décadence chère aux maurrassiens est présente chez les marins, comme le montre le discours de l'amiral Esteva rappelant à ses officiers qu'alors « qu'il fallait songer à faire l'éducation morale intellectuelle et spirituelle de la nation, on ne lui a proposé que de s'amuser, après l'immense effort accompli dans les dix années qui ont suivi l'armistice, pour reconstituer nos régions dévastées »<sup>86</sup>. Même si Bernanos est loin d'être le seul à tenir ce discours, la place qu'il occupe dans l'entre-deux-guerres lui donne une audience considérable, notamment chez les marins auprès desquels il vit. Il s'installe en effet à Toulon, entre 1931 et 1934, et fréquente assidument, avant sa rupture personnelle avec Maurras en 1932, le cercle d'Action française de la ville où il revient en 1937, après son séjour à Majorque. C'est d'ailleurs dans ce cercle que le croise Georges Debat au début des années 1930<sup>87</sup>, et c'est à Toulon qu'il noue des amitiés avec des officiers de marine dont « l'un des plus intimes était le commandant Jacquelin de La Porte des Vaux »<sup>88</sup>.

Il nous est certes impossible d'affirmer que le commandant de La Porte des Vaux, qui rejoint les Forces navales françaises libres dès le mois d'août 1940, ait un moment été attiré par les thématiques maurrassiennes. On peut seulement noter que le tableau qu'en dresse le fils de Bernanos dépeint une figure héroïque qui évoque inmanquablement celles des temps passés : « Tête

1931, 21 p., dactyl., et capitaine de vaisseau Rouyer, *Le Chef*, Conférence d'État-major au Centre des hautes études navales, 1936-1937. 1 CC 220, SHD-Marine.

<sup>85</sup> Georges Bernanos, *La France contre les robots*, 1946. Repris dans Georges Bernanos, *Essais et écrits de combats*, op. cit., t. II, p. 1008.

<sup>86</sup> Amiral Esteva, « Instruction générale pour les officiers », n° 42 Cab. du 28 juin 1940. TTE 66. SHD-Marine.

<sup>87</sup> Georges Debat, *Marine oblige*, op. cit., p. 20.

<sup>88</sup> Jean-Loup Bernanos, *Georges Bernanos à la merci des passants*, Paris, Plon, 1986, p. 283.

brûlée, aventurier des mers [...] corsaire » autant d'épithètes qui résonnent dans les consciences des officiers de marine des années 1930, marquées par le sentiment d'un désenchantement du monde, volontiers cultivé par l'Action française. Ce sentiment est d'autant plus fort que la génération des années d'entre-deux-guerres a été élevée dans la nostalgie de la vieille Marine, dont l'amiral Decoux annonce le décès plus d'un demi-siècle après sa disparition<sup>89</sup>. S'il s'agit évidemment de saluer la disparition de la flotte coulée à Toulon en novembre 1942, c'est tout un « esprit marine » englouti lors de la seconde guerre mondiale que l'amiral Decoux veut honorer.

Il nous semble à cet égard très remarquable que cet hommage vienne d'un des derniers marins à avoir été formé sur le *Borda*, dont la carrière de navire-école s'achève en 1913. La génération des marins arrivés aux postes de responsabilité dans l'entre-deux guerres a en effet été formée sur un navire à voile, construit en 1853, qui semble l'illustration parfaite d'un monde qui, déjà au moment de sa construction, commence à s'effacer mais dont le souvenir continue à être entretenu. Comme le rappelle Pierre Varillon dans son compte rendu des mémoires de l'amiral Schwerer, « c'était encore la vieille marine, où le vent était Dieu et le gabier son prophète »<sup>90</sup>. Cette nostalgie de la « bouline » – l'art de la voile – est notamment rappelée par l'amiral Guillon qui rapporte avoir été agacé lors des soirées de fin d'année de l'École navale, les célèbres « beuglants », par « la dominante nostalgique, plaintive et douceâtre de l'ensemble : c'était toujours le regret de la voile et des voiliers disparus devant la toute puissance de la machine, l'aspiration vague à de lointaines campagnes, de l'attendrissement sur soi-même et un désenchantement de bon ton »<sup>91</sup>. Loin d'être propre à l'École navale, cette nostalgie d'un monde disparu dans la marine de guerre et en train de disparaître dans la marine de commerce, est très largement entretenue auprès du grand public comme en témoigne, l'année même du lancement du *Dunkerque*, l'exposition *À la Gloire de la marine à Voile*<sup>92</sup>. Et c'est donc sous cet angle qu'il faut comprendre le succès de l'œuvre de Paul Chack, qui met en scène une guerre navale qui n'existe plus au moment où il l'écrit, et dont il déplore la disparition<sup>93</sup>.

89 Amiral Jean Decoux, *Adieu Marine*, Paris, Plon, 1957.

90 Pierre Varillon, « Les souvenirs maritimes de l'Amiral Schwerer », *L'Action française*, 22 juin 1933, p. 3.

91 Vice-amiral d'escadre Jacques Guillon, *De Carthage à Berchtesgaden*, *op. cit.*, p. 23.

92 Catalogue de l'exposition *À la gloire de la marine à voiles du xv<sup>e</sup> au xix<sup>e</sup> siècle*, au Musée de l'Orangerie, Paris, Éditions des musées nationaux, 1935, p. XVIII.

93 Le sentiment d'avoir tourné une page de l'histoire de la Marine s'observe dans les dénégations mêmes de Paul Chack qui, évoquant les hésitations d'un jeune homme désireux d'entrer dans la Marine mais craignant que les temps épiques de la marine à voile soient révolus, lui affirme que « la guerre de 1914-1918 a vu au moins deux abordages. Certaines rencontres de

Même si la coïncidence peut apparaître fortuite, il nous apparaît très révélateur que le passage de la voile à la vapeur, au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, coïncide avec la fin de la monarchie. La nostalgie de la bouline est donc aussi la nostalgie d'une époque, le regret d'une Marine s'inscrivant dans la perte de tout un monde. Cette rêverie politique trouve naturellement dans les figures héroïsées des « quarante rois qui ont fait la France », pour reprendre le slogan de l'Action française, un succédané à ses chimères. Le tableau que dresse le commandant Debat des festivités monarchiques auxquelles participent les officiers de Marine à Toulon dans les années 1930 est à cet égard éloquent :

On entonnait la Royale ou quelque chant de la chouannerie. Tout cela était assez ridicule, mais, une fois faite la part d'un inévitable snobisme, cette exaltation d'un Ancien Régime bien idéalisé et l'évocation sublimée d'une reine légère et tragique témoignaient d'un romantisme qui n'était pas exempt d'une authentique fidélité<sup>94</sup>.

114

Le portrait de ces officiers nostalgiques semble assez paradoxal au regard de la modernité que le corps incarne depuis la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. En réalité, on peut se demander si cette rêverie ne permet pas justement de supporter une réalité, celle d'une armée qui, jusqu'à l'apparition de l'aviation, est par excellence celle du progrès technique, l'armée du monde moderne. Que la période durant laquelle la France se dote d'une des flottes les plus homogènes et les plus modernes de toute son histoire soit aussi celle où les crispations nostalgiques se révèlent de la manière la plus aiguë, ne saurait être une simple coïncidence. Tout se déroule comme si ces crispations trouvaient dans le développement technique leur source et comme si, par compensation, l'acceptation du monde moderne passait par une survalorisation de son contraire, qu'on invoquait d'autant plus que le progrès technique l'avait mis hors de portée.

La place occupée par l'Action française dans la Marine de l'entre-deux-guerres ne saurait en définitive se réduire à une statistique impossible à établir ; le serait-elle d'ailleurs, qu'elle ne permettrait nullement de conclure au maurrassisme ou non des officiers de marine. En revanche, la diffusion d'une culture maurrassienne semble bien réelle, et elle a sans doute joué un rôle dans l'adhésion de ces officiers à la Révolution nationale, dont l'aspect réactionnaire

torpilleurs dans la Mer du Nord, sur les bancs de Flandre et dans l'Adriatique se sont achevées en vraies mêlées, à bout portant. Les exploits des vedettes lance-torpilles italiennes valent les plus belles actions des frégates, des bricks et des brûlots d'autrefois ». Cf. Paul Chack, *Tu seras marin, op. cit.*, p. 424.

<sup>94</sup> Georges Debat, *Marine oblige, op. cit.*, p. 20.

a pu combler leur rêve d'un retour à l'âge d'or. Comme le rappelle Ramon Fernandez,

monarchiste, la mission de Maurras aura été d'arracher le passé au passé et de rendre présent dans les esprits, et possible dans les choses, l'ordre traditionnel de la France monarchique que les maîtres de l'enseignement républicain considéraient comme définitivement passé. Sous son influence, on goûtait la joie d'espérer ce qu'on ne faisait plus avant que regretter, de penser et de vouloir, comme une chose réalisable, ce qu'on s'était résigné à rêver seulement comme un impossible retour en arrière<sup>95</sup>.

Cependant, la rencontre de la pensée de Charles Maurras avec la sensibilité particulière des officiers de marine a aussi pu se faire parce que les responsables de l'institution ont, durant l'entre-deux-guerres, encouragé un discours permettant d'installer ces officiers dans la position particulière d'une élite exilée dont les valeurs étaient les seules à être restées pures dans une France corrompue. Dans cette logique, il est certain que le ralliement de l'Action française à la politique du maréchal Pétain a pu jouer un rôle d'entraînement. Pour autant, il serait absurde de conclure trop rapidement que la formation d'Action française a entraîné chez les officiers de marine une adhésion inconditionnelle à la politique de collaboration. En effet, la trajectoire d'un Honoré d'Estienne d'Orves<sup>96</sup> est là pour rappeler que l'adhésion au royalisme, sinon toujours à l'Action française, a aussi animé un patriotisme intransigeant pour lequel la libération du territoire primait sur toute affiliation politique.

On peut enfin se demander si l'obligation d'apolitisme n'a en définitive pas été pervertie de sa fonction première et n'a pas surtout eu pour conséquence d'étouffer les interrogations politiques, ce qui permit à une sensibilité englobant dans une même critique le régime républicain et ses institutions, de s'épanouir en toute liberté. Il y aurait donc une sorte de « maurrassisme de carré », comme il y a des opinions de salon, et d'autant plus inoffensif qu'il ne pouvait, en régime républicain, avoir de conséquences politiques. Comme le rappelle le médecin général Hesnard,

favorisé par la règle militaire : *pas de religion, pas de politique*, édictée par la crainte de l'indiscipline, ce dédain de la chose publique [...] imposait [aux officiers] une réelle indigence d'opinions quant à leur rôle de citoyen. Seules, de vagues

95 Ramon Fernandez, *Itinéraire Français*, Paris, Éditions du Pavois, 1943, p. 102.

96 Sur les sentiments royalistes d'Honoré d'Estienne d'Orves, on consultera avec profit l'ouvrage d'Étienne de Montety, *Honoré d'Estienne d'Orves. Un héros français*, Paris, Perrin, 2001 ; Rose et Philippe Honoré d'Estienne d'Orves, *Honoré d'Estienne d'Orves, pionnier de la résistance. Papiers, carnets et lettres*, Paris, France-Empire, 1985.



tendances politiques modérées ou surannées – une aspiration monarchique chez quelques-uns, chez les autres une obscure démocratie chrétienne ou un radicalisme conformiste bon teint – se faisaient parfois jour dans leurs critiques sans indulgence des autorités du jour, à base de mépris courtois à l'égard des ministres et des parlementaires<sup>97</sup>.

Avec l'effondrement de la République et les possibilités offertes aux officiers de marine, ce « maurrassisme de carré » s'est mué chez certains en une radicalité exacerbée par la ruminantion en vase clos dans les années d'entre-deux-guerres, et alliée à l'absence de confrontation au monde réel qu'imposait la loi et qu'encourageaient les responsables de la Marine.

<sup>97</sup> Médecin général Angelo Hesnard, *Honte sur Bizerte*, manuscrit des mémoires du médecin général Hesnard concernant les événements de Bizerte, SHD-Marine, en cours de classement. Il retrouve là les accents du contre-amiral Sablé qui rappelle le « manque général de culture civique [du corps des officiers de marine], qui a pu le tenir à l'écart des grands mouvements nationaux » : cf. Vice-Amiral Sablé, « Rapport à M. le Ministre de la Marine sur l'activité de la commission militaire d'épuration de la marine », 21 mars 1945, p. 4. (SHD-M. 3 BB8 CE 2).